

Communiqué Assemblée Générale constitutive du Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues- CNCDP

Le 18 janvier 2025, 17 organisations de psychologues représentatives des différents champs de la psychologie ont participé à l'Assemblée Générale constitutive de l'association loi 1901 « Comité National Consultatif de Déontologie des Psychologues » (CNCDP)¹.

Ce comité, constitué d'organisations syndicales et associatives de psychologues et d'enseignants-chercheurs de la 16^e section du Conseil National des Universités, a pour objet de développer la réflexion sur la déontologie des psychologues, la reconnaissance de leur Code et la promotion de son usage sans création d'un ordre professionnel.

Le CNCDP est issu d'un travail de consensus entre les organisations, conduit au sein de CERÉDéPsy². Après l'actualisation du code de déontologie du 05 septembre 2021, elles se sont attachées à la rédaction des statuts de cette nouvelle instance.

Toutes les organisations de psychologues qui participent à la création du CNCDP adhèrent aux principes fondateurs du code de déontologie et s'engagent à :

Promouvoir le Code.

Se reconnaître dans une structure experte et indépendante sur la déontologie, non assimilable à un cadre ordinal.

Défendre le titre unique de psychologue et son inscription dans les sciences humaines et sociales.

Affirmer la liberté des référentiels et des pratiques liés à l'exercice de la profession.

Garantir une pluralité des représentations des secteurs et des champs d'exercice.

Le CNCDP est ouvert à toutes les organisations de psychologues souhaitant le rejoindre et adhérer à sa charte d'engagement, ainsi qu'à ses statuts.

Les signataires :

AEPU - Association des Enseignants-chercheurs en Psychologie des Universités

AFPEN - Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

AFPTO - Association Française de Psychologie du Travail et des Organisations

ANPEC - Association Nationale des Psychologues de l'Enseignement Catholique

ANPsyCT - Association Nationale des Psychologues des Collectivités Territoriales

APSYEN - Association des Psychologues et de Psychologie dans l'Éducation Nationale

FFPP - Fédération Française des Psychologues et de Psychologie

FSU SNUipp - Fédération Syndicale Unitaire, Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

OFPN - Organisation des Psychologues Spécialisé.es en neuropsychologie

PELT - Penser Ensemble le Travail

PSYCLIHOS - Association des Psychologues Cliniciens Hospitaliers de l'AP-HP

SE-Unsa - Syndicat des Enseignants de l'Union nationale des syndicats autonomes

SFP - Société Française de Psychologie

SNES-FSU - Syndicat National des Enseignements de Second degré, Fédération Syndicale Unitaire

SPPN - Syndicat des Psychologues de la Police Nationale

UFICT - CGT - Union Fédérale des Ingénieurs Cadres et Technicien.ne, Confédération Générale du Travail

UFMICT - CGT - Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens, Confédération Générale du Travail



¹ Dans le prolongement des travaux de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues.

² Construire Ensemble la Réglementation de la Déontologie des Psychologues.